

LA COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE POST 2020 : UN ATOUT POUR L'EUROPE

SÉMINAIRE NATIONAL SUR LA COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE

DOSSIER
DE PRESSE

MARDI 4 DECEMBRE À BESANÇON



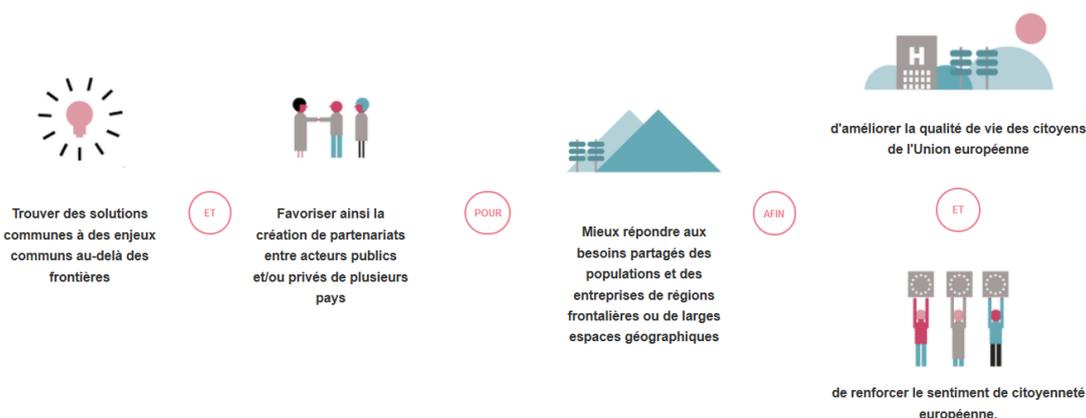
#CoopTerrUE

Le Commissariat général à l'égalité des territoires et Régions de France en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, organisent un séminaire national le mardi 4 décembre à Besançon sur le thème : « La coopération territoriale européenne : un atout pour l'Europe »

La coopération territoriale européenne : Des solutions communes à des enjeux communs au-delà des frontières.

Grâce aux financements de l'Union européenne (UE), la coopération territoriale européenne (CTE), permet à des **partenaires** de plusieurs pays de l'UE de **travailler ensemble** à des projets concernant le développement rural, urbain et côtier, l'emploi, l'innovation, l'environnement, les services aux publics, les transports, la santé, la culture ou le tourisme. Elle contribue à **résoudre des problèmes communs** dans des bassins de vie **transfrontaliers** ou de **grands massifs** ou **bassins maritimes** du territoire européen.

La coopération territoriale, ça sert à quoi ?



Coopérer entre États membres et aux frontières externes de l'Union, c'est répondre à ces enjeux et construire l'Europe par la preuve, montrer que nous pouvons bâtir ensemble, organisations et citoyens, des solutions communes.

Post 2020 : De nouveaux défis pour l'Europe, quelles ambitions pour la coopération territoriale européenne ?

Brexit, flux migratoires, changements climatiques... l'Europe doit faire face à de **nouveaux défis**. Pour y répondre, la Commission européenne propose de consacrer **330 milliards d'euros à la cohésion économique, sociale et territoriale** de 2021 à 2027 dont **8,4 milliards dédiés à la Coopération territoriale européenne**. Cette politique vise à **réduire les déséquilibres persistants** qui concernent toutes les régions de l'Union européenne pour bâtir une Europe plus intelligente, plus verte, plus connectée, plus sociale et plus proche de ses citoyens.

330 milliards € pour la cohésion économique, sociale et territoriale

Dont **8,4** milliards € dédiés à la Coopération territoriale européenne

A ce **moment charnière**, le séminaire national sur la coopération territoriale européenne réunira les **parties prenantes à la négociation** et les acteurs de la mise en œuvre des fonds autour de **tables rondes** et de **débats** résolument tournés vers le **futur** de la coopération territoriale européenne.

La coopération territoriale européenne 2014-2020 répond à des enjeux territoriaux en France

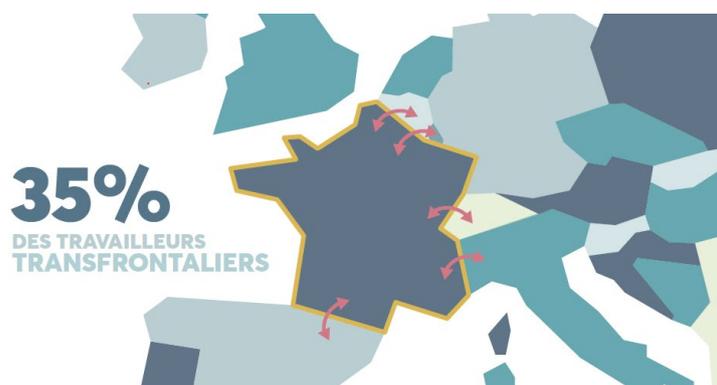
Du fait de sa position géographique, la France est très impliquée dans la coopération territoriale européenne. Pour la période 2014-2020, elle participe à **23 programmes** de coopération appelés **Interreg**. Autant d'opportunités pour les porteurs de projets français de **financer** leurs actions.

Les **Régions françaises** jouent un rôle important dans la mise en œuvre des programmes Interreg. Elles peuvent en assumer la **gestion** en tant qu'Autorité de Gestion ou être le relais privilégié des porteurs de projets, comme le représentant français dans la gouvernance des programmes aux côtés de l'État et d'autres collectivités.

23 Programmes de coopération pour la France

3,1 milliards € de budget pour tous les programmes de coopération impliquant la France

8,95 milliards € de budget pour tous les programmes de coopération en Europe



35% des flux de travailleurs transfrontaliers de toute l'Union européenne proviennent des territoires français. Seule la **coopération** avec nos voisins assure une **gestion intelligente de ces flux quotidiens** et réduit la dépendance par un **développement concerté**.



Le développement des territoires **d'outre-mer** ne passe plus seulement par la Métropole. L'avenir, requiert d'intensifier les **relations avec les pays tiers du voisinage**. Ainsi, la France étend la coopération territoriale européenne à d'autres continents (Amérique du sud, Afrique, Asie et Océanie).

Focus sur des projets

Protéger la biodiversité marine, favoriser l'égalité des chances, prévenir les risques climatiques, soutenir la transition énergétique, ou encore soigner les populations, la coopération territoriale européenne agit chaque jour au service des citoyens. A l'occasion de ce séminaire une vingtaine de projets de coopération, transfrontalière, transnationale, interrégionale, ou en outre-mer, seront exposés sur les murs et les écrans.

Découvrez 5 projets dans ce dossier et en ligne : <http://bit.ly/2P3DkFP>

LA COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE : UN ATOUT POUR L'EUROPE !

Trouver des solutions communes à des enjeux communs au-delà des frontières.

Grâce aux financements de l'Union européenne, la coopération territoriale européenne (CTE), permet à des partenaires de plusieurs pays de l'Union de travailler ensemble à des projets concernant le développement rural, urbain et côtier, l'emploi, l'innovation, l'environnement, les services aux publics, les transports, la santé, la culture ou le tourisme. Elle contribue à résoudre des problèmes communs dans des bassins de vie transfrontaliers ou de grands massifs ou bassins maritimes du territoire européen. Les programmes « Interreg » sont les outils de mise en œuvre de la Coopération Territoriale Européenne, ils interviennent à plusieurs échelles de coopération :

LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

associe des partenaires partageant une ou plusieurs frontières terrestres (France /Espagne par exemple) ou maritimes (France /Italie).



© Mission Opérationnelle Transfrontalière

LA COOPÉRATION TRANSNATIONALE

concerne de grands espaces européens comme par exemple le Massif des Alpes, le littoral de la rive nord de la Méditerranée ou encore la façade Atlantique européenne.



© EuroGeographics Association for the administrative boundaries

LA COOPÉRATION EN OUTRE-MER

s'intéresse aux pays tiers voisins et s'étend à très grande échelle sur d'autres continents (Amérique du sud pour par exemple le programme Amazonie, Afrique, Asie et Océanie pour le programme Océan Indien).



© EuroGeographics Association for the administrative boundaries © Mission Opérationnelle Transfrontalière

LA COOPÉRATION INTERRÉGIONALE

ou pan européenne concerne tous les Etats membres elle permet la mise en réseau, l'échange d'expérience et de bonnes pratiques comme facteur d'amélioration des politiques publiques.

Cette exposition illustre des projets des différentes échelles de la coopération territoriale européenne. Retrouvez d'autres réalisations sur les écrans. Une exposition réalisée par le Commissariat général à l'égalité des territoires.

COOPÉRATION INTERRÉGIONALE 2014-2020

CANTINES 100% BIO

La ville de Mouans-Sartoux consciente de l'importance d'une alimentation saine pour les enfants mène une politique alimentaire ambitieuse. Aujourd'hui, elle est en capacité de proposer des repas 100% bio à ses 3 cantines scolaires. Pour garantir un approvisionnement de proximité et de qualité, la ville a créé une ferme municipale. L'adaptation de ses procédures de marché public a facilité l'accès à des producteurs locaux sans coûts supplémentaires. Mouans Sartoux s'investit dans des initiatives telles que la Maison de l'alimentation durable afin d'impliquer la société dans cette dynamique pour réduire le gaspillage alimentaire.

Labellisée bonne pratique par le programme Urbact en 2017, la ville est chef de file afin de transférer sa pratique à d'autres villes telles que Rosignano-Marittimo (Italie) et Troyan (Bulgarie). La méthodologie développée concerne des domaines variés tels que la gestion du foncier agricole, la planification urbaine, l'éducation et la culture, l'installation d'agriculteurs, le développement de commerces alimentaires et de services...

Chef de file :
Mouans-Sartoux 🇫🇷

Partenaires :
Rosignano-Marittimo 🇮🇹 Troyan 🇧🇬



SUBVENTION UE : 58 000 € (PHASE 1)



Cette exposition est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional et le Fonds social européen.



Cette exposition est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional et le Fonds social européen.



ICI ZONE PROTÉGÉE

Concilier diversité et protection des espèces marines et côtières avec les activités humaines, tel est le défi auquel répond la gestion intégrée transfrontalière promue par le projet GIREPAM (Gestion intégrée des réseaux écologiques à travers les parcs et les aires marines) qui intervient en mer tyrrhénienne.

Les Parcs et les aires protégées de tout l'espace de coopération Marittimo se mettent en réseau pour trouver des solutions communes aux problèmes de gestion et de développement de l'espace marin-côtier affecté par des menaces qui s'affranchissent des frontières.

Les plans d'action transfrontaliers concertés identifient des mesures de protection et de valorisation des habitats/espèces des zones marines côtières, sensibilisent des opérateurs économiques travaillant dans les zones protégées.

- L'Office de l'Environnement de la Corse (FR) propose un plan qui permet aux bateaux de plaisance et de croisière d'accoster sans affecter les prairies de posidonie dans la zone des Bouches de Bonifacio.
- L'aire marine protégée de Tavolara, Punta Coda Cavallo (IT) sensibilise des opérateurs économiques à la valeur du capital naturel.
- Le Parc National de Port-Cros (Var - FR), propose une série d'activités à l'attention des personnes qui exercent « des emplois verts et bleus* » pour les sensibiliser à l'impact de leurs activités sur l'environnement.

*Activités d'exploitation des énergies marines

Chef de file : Regione Autonoma della Sardegna, Direzione Generale della Difesa Ambiente

Partenaires : Parco Nazionale dell'Asinara - Area Marina Protetta "Isola dell'Asinara" | Consorzio di gestione area marina protetta Tavolara punta Coda Cavallo | Fondazione IMC Centro Marino | Office de l'Environnement de la Corse | Parc Naturel Régional de Corse | Università della Corsica Conservatoire du littoral | Parc national de Port-Cros | Conseil départemental des Alpes-Maritimes | Area Marina Protetta Secche della Meloria | Ente Parco Nazionale Arcipelago Toscano | Regione Liguria | Consorzio di Gestione Area Marina Protetta Portofino | Ente Parco Nazionale delle Cinque Terre - Area Marina Protetta delle Cinque Terre | Ente Parco Naturale Regionale di Montemarcello - Magra - Vara

SUBVENTION UE : 4,8M€



© Sandrine Ruitton

PILE : LE LABORATOIRE DE L'ÉGALITÉ

A PILE ou face la mixité est toujours perdante et l'économie aussi. Devant le constat d'une faible mixité des forces de travail et d'un appauvrissement de la palette des choix professionnels, les universités de Bourgogne Franche-Comté et de Genève se mobilisent pour que les principes d'égalité imprègnent le management public et privé, pour promouvoir les femmes dans les filières réputées masculines (ex. sciences dures et l'informatique) et faire une place aux hommes dans les filières dites féminines.

PILE : Projet interrégional laboratoire de l'égalité sensibilise des enseignants-chercheurs, des collégiens, des lycéens, des étudiants, des dirigeants ou les personnels de l'université. Ateliers, échanges de bonnes pratiques entre universités et entreprises, rédaction d'une charte de bonnes pratiques en matière de recrutement, expositions itinérantes, journées d'immersion en entreprises, programmes de formations, colloque, tel est l'arsenal déployé par le projet.

Déconstruire les stéréotypes le plus tôt possible est efficace dans le renforcement de l'égalité et de la mixité dans les filières professionnelles françaises et helvétiques, PILE s'engage donc dans une collaboration entre l'université et les établissements d'enseignement secondaire pour mieux y parvenir.

Partenaires :

Université de Franche-Comté | Université de Genève

SUBVENTION UE : 464 551 €



© Energis les Horizons



Cette exposition est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional et le Fonds social européen.



Cette exposition est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional et le Fonds social européen.



COOPÉRATION OUTRE-MER 2014-2020

AVOIR LES CYCLONES À L'ŒIL

Mieux observer, mieux comprendre, pour mieux protéger la Réunion et le Sud-Ouest de l'Océan Indien de cyclones que le changement climatique rend plus fréquents et plus violents.

ReNovRisk étudie les cyclones tropicaux dans toute leur complexité et tous leurs impacts sur les territoires, les biens, l'économie. Projet au long cours, il se décline, dans sa phase actuelle, en deux volets :

- Cyclones et Changement Climatique améliore la connaissance des cyclones tropicaux et leurs impacts sur les principales terres habitées, élabore des outils de prévision cyclonique adaptés au contexte insulaire et renforce la collaboration régionale autour des risques cycloniques.

- Cyclones et Précipitations déploie un réseau permanent et pérenne de stations météorologiques dans le canal du Mozambique, à proximité de l'île de La Réunion à Madagascar et au Mozambique pour étudier les précipitations cycloniques et construire des modèles de prévisions pour le sud-ouest de l'océan Indien.

Chef de file : Université de la Réunion 🇷🇺

Partenaires : Volet transfrontalier (TF)

Seychelles : Seychelles Meteorological Authority (SMA)

Madagascar : Institut et observatoire de Géophysique d'Antananarivo (IOGA)

Maurice : Mauritius Oceanography Institute (MOI)

Image satellite du cyclone Fantala le second cyclone le plus intense jamais observé dans le bassin sud-ouest de l'océan Indien (vents en rafales > 360 km/h)

Partenaires : Volet transnational (TN)

Réunion/Mayotte (UE) : Direction Interrégionale de Météo France pour l'océan Indien (DIROI)

Madagascar : Institut et Observatoire Géophysique d'Antananarivo (IOGA)

Mozambique : Université Eduardo Mondlane (UEM)

Institut Météorologique National du Mozambique (INAM)

**SUBVENTION UE : 782 902 € (TF)
445 144 € (TN)**



© Météo France (DIROI)

COOPÉRATION TRANSNATIONALE 2014-2020

ENERGIE=0 : POUR UN CHEZ-SOI CHALEUREUX ET ABORDABLE

Les Pays-Bas ont tracé la voie de la rénovation énergétique à un haut niveau de performance, garanti sur 30 ans avec l'initiative Energiesprong.

Energie Nette = Zéro (E=0) accélère la rénovation énergétique de logements pour créer un marché de masse de la rénovation à énergie zéro. Fort des enseignements de l'expérience néerlandaise, les rénovations sont menées à bien en une semaine, leur financement couvert à terme par les économies d'énergie, le confort des logements et la qualité de vie des habitants sont améliorés, le renouvellement urbain progresse.

Energie Nette = Zéro (E=0) assurera la rénovation énergétique de 41 bâtiments sur différents sites du territoire du programme Europe du Nord-Ouest (ENO), permettra une réduction de 25% des coûts, le développement d'un véritable marché des rénovations lourdes à énergie zéro.

Chef de file :

Stroomversnelling 🇳🇱

Partenaires :

Neobuild S.A. 🇧🇪 The National Energy Foundation 🇳🇱 Fonds du Logement 🇳🇱

Moat Homes Limited 🇳🇱 Clarion Housing Group 🇳🇱 Greenflex 🇳🇱

Viligia 🇮🇹 Metropoolregio Rotterdam Den Haag 🇳🇱 ICF Habitat 🇮🇹

SUBVENTION UE : 5,41 M€



Cette exposition est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional et le Fonds social européen.



Cette exposition est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional et le Fonds social européen.



Programme :

9h30 > 10h30

Discours d'accueil et session d'ouverture

- Madame **Marie-Guite DUFAY**, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté – Représentante de Régions de France
- Monsieur **Serge MORVAN**, Commissaire général à l'égalité des territoires

10h30 > 12h30

Table ronde / La coopération territoriale européenne post 2020 - positions et ambitions des parties prenantes à la négociation

- Monsieur **Jean-Pierre HALKIN**, DG Regio – Chef d'Unité Macro-régions, Coopération Transnationale et Interrégionale, Instrument de Pré-Adhésion et Elargissement

Points de vue des différents protagonistes à la négociation :

- Monsieur **Hugo BEVORT**, Directeur des stratégies territoriales, CGET
- Madame **Anne SANDER**, Députée européenne (LR – PPE), Présidente du groupe de travail sur la coopération des régions frontalières au Parlement Européen ;
- Madame **Marie-Antoinette MAUPERTUIS**, Membre du Comité des Régions rapporteure pour l'avenir de la Coopération Territoriale Européenne au Comité des Régions. Conseillère exécutive chargée des affaires européennes et internationales à la Collectivité territoriale de Corse ;
- Monsieur **Patrick AYACHE**, Vice-Président de de la Région Bourgogne-Franche-Comté en charge des fonds européens et du contrat de plan, du tourisme, du rayonnement international et de l'export - Représentant de Régions de France

12h30 > 14h00 Déjeuner

14h00 > 15h00

Table ronde / Clarifier les enjeux clés du projet de règlement Coopération Territoriale Européenne

- Les enjeux de la coopération transfrontalière maritime
- Coopérer dans le contexte des régions ultrapériphériques et des pays du «voisinage» de l'UE : quels objectifs et modalités adaptés et réalistes ?
- L'échange d'expériences au sein de la CTE. Quelles propositions pour servir au mieux l'amélioration des politiques publiques ?
- Monsieur **Jean-Pierre HALKIN**, DG Regio – Chef d'Unité Macro-régions, Coopération Transnationale et Interrégionale, instrument de Pré-Adhésion et Elargissement
- Madame **Marie-Antoinette MAUPERTUIS**, Membre du Comité des Régions rapporteure pour l'avenir de la Coopération Territoriale Européenne au Comité des Régions. Conseillère exécutive chargée des affaires européennes et internationales à la Collectivité territoriale de Corse
- Madame **Diana PERRAN**, Vice-Présidente de la Région Guadeloupe, Vice-présidente de la Commission coopération et affaires européennes et universités
- Madame **Anne WETZEL**, Directrice Europe de *la Région Hauts-de-France*

15h00 > 15h45

Table ronde / Coopérer en transfrontalier : des propositions novatrices pour contribuer à des territoires frontaliers davantage intégrés

- Monsieur **Robert HERRMANN**, Président de la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT), Président de l'Eurométropole de Strasbourg
- Monsieur **Olivier BAUDELET**, DG Regio – Gestionnaire de Programme Interreg, Coopération transfrontalière, Frontières Internes
- Monsieur **Patrick AYACHE**, Vice-Président de de la Région Bourgogne-Franche-Comté en charge des fonds européens et du contrat de plan, du tourisme, du rayonnement international et de l'export - Représentant de Régions de France

15h45 > 16h00

Quel calendrier et modalités de préparation opérationnelles pour garantir un bon démarrage des programmes Interreg 2021-2027 ?

- Monsieur **Jean-Pierre HALKIN**, DG Regio – Chef d'Unité Macro-régions, Coopération Transnationale et Interrégionale, Instrument de Pré-Adhésion et Elargissement

16h00 > 16h30

Discours de clôture

Infos pratiques :

Mardi 4 décembre 2018

de 9h30 à 16h30

Accueil à partir de 8h30

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT (MSHE)

Esplanade Germaine Tillion,

1 rue Charles Nodier

25030 Besançon

Plus d'infos sur l'événement : www.cget.fr/cte

#CoopTerrUE

Contacts presse :

- Régions de France :
 - Alexandrine SALVI asalvi@regions-france.org
- Région Bourgogne-Franche-Comté :
 - Hélène WOKOWSKI-PIERRE : helene.wokowski@bourgognefranche-comte.fr
 - Marie SOUVERBIE : marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr
- Commissariat général à l'égalité des territoires
 - Kenzy BOUKHTOUCHE kenzy.boukhtouche@cget.gouv.fr – 01 85 58 63 98

Plus d'infos sur les fonds européens en France :

europe-en-france.gouv.fr
[@europe_france](https://twitter.com/europe_france)
facebook.com/fondseuropeens
youtube.com/user/EuopenFrance

Plus d'infos sur les fonds européens en Bourgogne-Franche-Comté :

europe-bfc.eu